



La nuit à Poitiers

Emergence de besoins : travail, études, hébergements d'urgence

Coordination : Dominique Royoux, Mireille Temy





La nuit à Poitiers

Emergence de besoins : travail, études, hébergements d'urgence

Etude réalisée à la demande de l'Agence des Temps de la Communauté d'Agglomération de Poitiers par Marieke BONNIN et Anne MARIAU, étudiantes en Master "Médiation dans les Organisations" à l'Université de Poitiers.

Mai 2006

Sous la direction de Dominique Royoux (directeur du Service Recherche et Développement et de l'Agence des Temps de la Communauté d'Agglomération de Poitiers) **et de Mireille Terny** (animatrice de l'Agence des Temps)



Introduction

Longtemps ignorée, la nuit est de plus en plus investie dans nos villes et comporte de nombreux enjeux, économiques, culturels, sociaux et sociétaux. Quel rôle peut et doit jouer une collectivité territoriale en réponse à cette évolution du statut de la nuit ? A notre avis, l'une des principales missions de la collectivité par rapport à la nuit est de parvenir à révéler, à identifier les lieux, les moments et les usages en tension pour **définir collectivement un aménagement de l'espace et du temps de la nuit** :

- **dans le domaine de l'économie** générée par la ville nocturne.

Car en occultant ces questions et en laissant le champ libre à la sphère privée, **l'économie va dicter seule ses lois** et le risque est de voir alors un ensemble de décisions isolées entraîner de nouveaux conflits et de nouvelles inégalités. Par ailleurs un investissement concerté de la nuit par la collectivité pourrait s'avérer **générateur d'emplois**.

- **dans la mutualisation et l'organisation des activités nocturnes existantes** Il s'agit pour la Collectivité de contribuer à la connaissance de ce qui existe et à la coordination de tout ce qui se fait.

- **dans le domaine de la sécurité au sens large**. Ceci regroupe tout à la fois la **permanence de la sécurité** qui revient à la police, mais aussi le sentiment de sécurité favorisé par le "**peuplement**" de la nuit par la collectivité, par l'**éclairage public**, par une **offre de transport satisfaisante** pour prévenir les accidents de la route, par un service d'hébergement d'urgence pour les populations exclues qui ne relèvent ni des urgences hospitalières ni des cellules de dégrèvement du commissariat (femmes battues, SDF...)

- **dans l'activité même de service public de la collectivité**. Proposer une **offre de transports publics large** pour garantir la mobilité à tous sans inégalité, continuer à travailler en concertation sur **l'ouverture de services traditionnels à des horaires décalés** (crèches...), penser une **utilisation nocturne des équipements publics**, mais aussi imaginer que l'avenir du tourisme urbain, c'est peut-être la nuit...

- **dans le domaine des loisirs et de l'offre culturelle** Proposer une **offre culturelle de qualité** au moment où les habitants sont disponibles pour la recevoir.

Prendre en compte la spécificité de l'univers nocturne, permettre et faciliter la cohabitation des noctambules avec les autres.

Toutefois dans tous ces domaines, il est nécessaire que la collectivité définisse en **concertation** une volonté politique. Il faut déterminer ensemble **la limite jusqu'à laquelle il est souhaitable d'investir publiquement la nuit**.

Cette étude est le fruit d'un stage effectué à l'Agence des Temps de la Communauté d'Agglomération de Poitiers, sous la conduite de Dominique Royoux (directeur) et de Mireille Terny (animatrice), durant les mois de février à mai 2006. Ce document est une synthèse des différents entretiens menés dans le cadre du stage. L'un des objectifs au début de l'étude était d'avoir un **panorama le plus complet possible de la nuit à Poitiers et dans la CAP**. Au cours de ce travail, certains aspects de la vie nocturne se sont imposés comme devant être traités de façon plus particulière, eu égard à la fréquence à laquelle ils revenaient au cours des entretiens : **le travail de nuit, la nuit des étudiants et l'hébergement d'urgence**.

Les partenaires sollicités :

Les élus :

Catherine COUTELLE, Mad JOUBERT, Eric JOYAUX, Jean-François MACAIRE, Mohamed ZRIBI.

Au sein de la mairie de Poitiers :

Affaires Culturelles et Tourisme, CCAS, Centre d'appel d'urgence de Bellejouanne, Centre d'hébergement social, Communication, Déplacements, Développement Urbain, Direction des Services Techniques, Direction de l'Animation et de la Vie Locale, Eclairages publics, Environnement Espaces verts, Fêtes publiques, Hygiène santé, Assainissement non collectif, Jeunesse Maisons de quartier, Médecine du travail, Médiathèque, Parc automobile, Parkings, Propreté, Solidarité et Développement local, Sports.

Les structures extérieures :

Bureau des élus étudiants, Café des Arts, Caserne des Pompiers de Saint-Eloi, Centre-Presses, Centre de Tri Postal, CHU, Commissariat de Police, Croix Rouge, CROUS, Federal Mogul, Maison des Etudiants, Poitiers Jeunes, SAFT, SNCF, Tri Plus, UNEF, Vedior Bis, Vitalis

Sommaire

LE TRAVAIL DE NUIT

Petite mise au point préalable	6
Les "pseudo" avantages du travail de nuit	7
Le manque de reconnaissance des travailleurs de nuit	8
Les difficultés plus spécifiques relatives au travail de nuit	10
Pour les salariés	10
Pour les responsables	12
Les conséquences du travail de nuit sur les personnes	12
Ce qui devrait être fait pour améliorer les conditions du travail de nuit	14
Par les travailleurs	14
Par les responsables	15

QUELQUES CHIFFRES SUR LA NUIT

Divers	18
Les pompiers	18
La police	18
Noctambus	18
La semaine	18
Le samedi	19
Le dimanche	19
Les parkings	19
Carnot	19
De Gaulle	19

LA NUIT DES ÉTUDIANTS

Introduction – repères spatio-temporels et constats	22
Que sont les nuits étudiantes ?	23
Les soirées étudiantes	23
Les autres activités nocturnes étudiantes	24
Les difficultés, les souhaits	25
L'offre culturelle et la communication	25
Le Campus, un point particulier de la problématique nocturne	26
La mobilité et le transport	28
Le sentiment d'insécurité, les conflits et les actes d'incivilités	28
Les dégâts collatéraux de l'animation nocturne étudiante	29

Sommaire

Conclusions et préconisations	29
Attentes vis à vis de la collectivité et chantiers proposés.	29
Les envies nocturnes des étudiants	30
Préconisations à l'issue de cette étude	31

LA NUIT À POITIERS

Ce qu'évoque la vie nocturne à Poitiers	34
Les espaces urbains la nuit	35
Les éclairages publics	35
Les espaces verts	35
Des dégradations de l'espace urbain	36
Les déplacements la nuit	36
Dans le domaine de la sécurité la nuit	37
La police	37
Les pompiers	37
La dimension culturelle la nuit	38

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE SUR POITIERS

Les structures en place sur Poitiers	40
Les organismes rencontrés ayant en charge des personnes dans la précarité la nuit	41
Les difficultés rencontrées par les professionnels	42
Les solutions qui pourraient être apportées	43

DIFFICULTÉS, PRÉCONISATIONS, ET DEMANDES DE SERVICES

Le travail de nuit	46
Parkings	46
Noctambus	46
Horaires	47
Sorties	47
Lieux gratuits ouverts la nuit	47
Services spécifiques pour la nuit	47
Nécessité de diffusion et d'informations	47

Le travail de nuit

CHAPITRE 01



Le travail de nuit

Lorsque l'on évoque la nuit, on pense à ceux qui dorment, à ceux qui s'amuse mais rarement à ceux qui travaillent. C'est le point essentiel que les entretiens ont fait ressortir. L'intérêt de l'étude est d'apporter un éclairage sur ce travail de nuit afin de permettre une prise de conscience des conditions de travail d'une population trop souvent oubliée. Les résultats sont organisés de la manière suivante : après une mise au point préalable, on évoquera successivement les "pseudo" avantages du travail de nuit ; le manque de reconnaissance des travailleurs de nuit ; les difficultés spécifiques relatives au travail de nuit ; les conséquences du travail de nuit sur les personnes ; les améliorations possibles des conditions du travail de nuit.

INTRODUCTION

Légalement le travail de nuit s'étale entre **21 h et 6 h** ; hormis les horaires en 3x8, il doit être basé sur le **volontariat**. Selon la loi, les travailleurs de nuit bénéficient de contreparties sous forme de repos compensateur et, le cas échéant, sous forme de compensation salariale. Le travail de nuit doit être justifié par la nécessité d'assurer la continuité de l'activité économique et des services d'utilité sociale.

Le travail de nuit permet d'assurer une continuité du service public, sociale ou économique. En ce qui concerne le service public, exécuter des travaux

la nuit évite aux populations d'être perturbées dans leur quotidien. Pour des raisons de rentabilité, de coût et parfois de survie, des entreprises sont obligées de laisser tourner les chaînes de production la nuit. Le travail de nuit, on le reconnaît, est indispensable au bon déroulement de la société, il n'est donc pas question ici de prôner sa suppression mais plutôt d'en apporter **une meilleure connaissance afin de proposer des améliorations qui nous semblent nécessaires** .

La méconnaissance du travail de nuit se traduit par différents points dont le premier est **la difficulté à obtenir une liste exhaustive des entreprises de la CAP pratiquant le travail de nuit**. Dans un autre registre, de nombreuses idées reçues, de la part des travailleurs diurnes, sont attribuées aux travailleurs de nuit engendrant chez ces derniers un sentiment de manque de reconnaissance de la pénibilité de leur travail.

PETITE MISE AU POINT PRÉALABLE

Les différents entretiens que nous avons eus ne permettent pas de tirer de grandes généralités. En effet les discours varient fortement entre les travailleurs eux-mêmes et leurs responsables qui généralement eux ne travaillent pas la nuit. Le ressenti est également différent en fonction de l'âge, de la responsabilité (pro-



fessionnelle mais aussi familiale), de la capacité d'adaptation de chacun, du fait que le travail de nuit est occasionnel et/ou volontaire. Il est nécessaire d'établir ce constat afin de ne pas créer un amalgame qui nuirait à la vision de ce qu'est le travail de nuit.

LES "PSEUDO" AVANTAGES DU TRAVAIL DE NUIT

La raison principale du choix d'un travail de nuit est, avant tout, **une raison financière**. Pouvoir effectuer un même emploi et gagner un salaire plus conséquent qu'en heures dites "normales" (parfois 15% de plus que les autres travailleurs diurnes) apparaît comme le plus grand attrait même s'il est souvent le seul.

Au-delà de cette motivation financière, lorsqu'il s'agit d'un travail régulier de nuit, les salariés apprécient de pouvoir **être plus disponibles pour leurs enfants la journée**, parfois cela évite même de devoir payer une nourrice. Ils ont **plus de temps libre dans la journée** pour bricoler, ne sont pas bloqués dans les bouchons au moment de se rendre au travail. En compensation, ils ont plus de jours de récupération que les travailleurs de jour.

En ce qui concerne l'ambiance au travail, ils apprécient de ne pas avoir la hiérarchie "sur le dos" et donc se disent **moins stressés**.

Cette **convivialité**, cette **intimité**, cette **ambiance chaleureuse** fait partie des facteurs réellement soulignés dans la motivation de travailler en nocturne. Elle constitue **l'un des facteurs pour lesquels les travailleurs ne veulent pas quitter leur poste nocturne..**

Certaines personnes préfèrent travailler la nuit pour des **raisons plus psychologiques**. Dans des entreprises de réinsertion (comme les employés de Tri Plus), les populations parfois angoissées par la nuit se sentent plus à l'aise en travaillant pendant cette période et se reposent mieux le jour.

Pour les travailleurs de la Mairie, **ce travail de nuit constitue une première étape pour entrer plus facilement dans la collectivité**.

Pour certains, **travailler seul la nuit donne un sentiment de responsabilité** lorsqu'il s'agit de prendre une décision ou d'évaluer l'urgence d'une situation. Mais attention, ce propos est à nuancer fortement car cette responsabilité est parfois extrêmement difficile à assumer pour d'autres.

Mais pour ces travailleurs, ce qui pouvait apparaître comme **une longue liste d'avantages, n'est plus, au fil des années, aussi prégnante**. En effet une évidence oubliée c'est que ces travailleurs doivent **dormir durant la journée et que par conséquent leur temps libre n'est pas aussi grand** que d'autres peuvent l'imaginer.

Le travail de nuit

De plus, beaucoup de salariés expliquent que l'après-midi, ils sont encore fatigués et n'ont pas la force ou le courage de faire du bricolage.

On peut tout de même citer certains secteurs d'activités, d'après les témoignages, où **le travail de nuit paraît plus bénéfique**. La nuit, la Police par exemple intervient davantage dans le domaine judiciaire, elle est beaucoup moins chargée des affaires administratives qu'elle considère comme pesantes.

Au centre de Tri de La Poste, les tâches ne sont pas différentes mais l'ambiance y est meilleure et les modes de récupération y sont très adaptés. Ce modèle pourrait servir d'exemple pour la mise en place des heures de nuit. En effet, une partie des agents du centre de tri travaille de 20 h à 6 h pendant deux nuits puis bénéficient de deux nuits de récupération. Ils confient qu'**ils préfèrent travailler 10 heures d'affilée pendant deux jours et bénéficier de deux jours de récupération, ainsi leur biorythme n'a pas le temps de s'habituer à ces horaires décalés et la récupération des heures reste bien plus facile**. Ils ont donc beaucoup **plus de temps libre et ne sont pas décalés dans leurs rythmes biologiques**.

La Police et La Poste ne travaillent que deux nuits consécutives (parfois trois pour la Police) ; le travail de nuit est alors mieux vécu et reste encore avantageux.

Pour les agents de la médiathèque, qui ne travaillent qu'une soirée par semaine, le **travail nocturne leur permet d'avoir des temps de récupération** posés quelquefois le samedi. Malgré tout, dans les autres secteurs, **les avantages du travail en horaires décalés sont vite rattrapés par les inconvénients** et l'unique motivation persistante est financière. En fait, rares sont les travailleurs de nuit qui imaginent toutes les conséquences sociales, familiales ou médicales de l'emploi nocturne avant de les vivre.

LE MANQUE DE RECONNAISSANCE DES TRAVAILLEURS DE NUIT

Aux dires des salariés, les inconvénients de travailler la nuit sont multiples et varient en fonction des **postes occupés**, de **l'adaptabilité des personnes** et surtout du fait que ces **horaires soient choisis ou subis** (ce qui en règle générale est le cas pour le fonctionnement en 3x8).

- D'une manière unanime, **l'aspect le plus négatif du travail de nuit est le sentiment d'un manque de reconnaissance de la pénibilité et des moyens à mettre en œuvre**.
- Les salariés de nuit ont l'impression d'être considérés comme les **derniers maillons de la chaîne**, que leur avis compte toujours en dernier (quand ils sont consultés...). Les permanenciers du Centre d'appel d'urgence de Bellejoanne ont le sentiment



de fonctionner en dehors de la collectivité du fait de travailler en horaires décalés. Ils expriment donc une forte attente par rapport à cette étude.

Ils se sentent **isolés** car souvent personne ne sait précisément qui travaille la nuit, ce sont les "travailleurs de l'ombre". Ils ont ce **sentiment d'incompréhension et de minorité** face à une société qui est organi-

ils se sentent isolés

sée en fonction d'une vie diurne. Parfois, même sur leur propre lieu de travail, tout ce qui est fait (formation, restauration, déplacements, horaires de réunion...), ne l'est que pour les travailleurs de jour. Selon les propos d'un employé, on a besoin d'eux que lorsqu'il y a un trou à boucher : "*la nuit le fera bien !*". Par contre, lorsque quelque chose va mal, c'est toujours de la faute des équipes de nuit ("*on tape sur le petit...*"). "*Penser aux travailleurs de nuit est un souci constant dans l'entreprise mais cela nécessite un effort quotidien car l'on aurait vite fait de les oublier*" avoue un responsable. Lorsque l'on écoute le discours des responsables, ils ne semblent pas tous interpellés par ce manque de reconnaissance. Pour eux, les salariés ont déjà la reconnaissance salariale. Pourtant ce que les travailleurs de nuit souhaiteraient c'est une reconnaissance qui se traduise davantage par :

- des **aménagements d'horaires** de réunions qui tiennent compte des heures

de récupération du travail de nuit (un travailleur de nuit peut être appelé pour une réunion ou par un coup de téléphone pendant ses heures de sommeil diurne !)

- une **information sur l'entreprise**
- une **accessibilité aux formations** qui s'étende à la population de la nuit.

Néanmoins, ce besoin de reconnaissance ne doit pas seulement venir des responsables mais de **la société en**

général. Alors qu'eux-mêmes font des efforts pour garder une certaine adaptabilité dans une société qui ne tient compte que des travailleurs diurnes, ne serait-il pas temps de faire un pas vers eux ? Pourquoi les besoins de ces populations sont-ils si peu pris en compte ? La réponse réside dans tout ce qui a fait la difficulté de l'étude qui a été de **savoir qui travaille exactement la nuit. Comment une collectivité peut-elle évaluer les besoins de services si la population qu'elle essaie de toucher n'est pas clairement repérée ?**

Bien évidemment, il a été plus évident de contacter les services de la mairie dont les salariés travaillent la nuit ou des structures connues pour avoir une activité nocturne. Mais en ce qui concerne les entreprises de la CAP, cela nécessite un véritable "travail de fourmi". Les différentes structures qui travaillent la nuit et qui nous ont aidé pour l'étude (**liste bien évidemment non exhaustive**) sont :

Le travail de nuit

- **A la Mairie de Poitiers :**

- *Régulièrement :*

Les péagistes des parkings De Gaulle et Carnot ; les veilleurs de nuit en CHRS ; les agents dans les maisons de retraites ; les gardiens des parcs ; les agents du Centre d'appel de Bellejouanne ; les agents de la Médiathèque ; des agents aux services des Sports.

- *Occasionnellement*

Les agents du service de la Culture ; les agents du service Hygiène et santé ; des agents du service des Sports ; les agents du service Fêtes publiques ; les agents du service Eau et assainissement.

- **Les entreprises interrogées sur la CAP.**

Tri Plus ; Pompiers ; Police ; journalistes ; Croix Rouge ; CHU ; Vitalis ; un barman ; SNCF ; SAFT ; le centre de tri Postal ; Fédéral Mogul.

LES DIFFICULTÉS PLUS SPÉCIFIQUES RELATIVES AU TRAVAIL DE NUIT

■ Pour les salariés

- **Le travail de nuit est avant tout une réorganisation de l'ensemble du rythme de vie.** Par exemple, pour les salariés de la SNCF qui travaillent en 3x8, le plus dur, ce sont les matinées plutôt que les horaires 20 h - 4 h.

Le matin, il est très dur de devoir se lever à 3 h. De plus, après la journée de travail, même s'ils font une petite sieste (pas trop longue car ils doivent se coucher de bonne heure pour recommencer le lendemain à la même heure), ils sont fatigués toute la journée. Quand ils commencent à 4 h, s'ils ne font pas de sieste, les journées sont très longues et ils luttent toute la journée pour ne pas s'endormir. Suite à un entretien avec un responsable de la SNCF, une discussion en interne a été engagée afin de proposer un changement d'horaires aux agents afin qu'ils puissent commencer moins tôt le matin.

Les **heures des repas ne peuvent jamais être fixes**, principalement pour les personnes travaillant en 3x8 qui embauchent à 12 h et doivent manger à 11 h, ou rentrent très tard et sacrifient quelquefois leur repas pour rester en famille. Ces rythmes irréguliers peuvent provoquer **des troubles alimentaires**.

- De manière globale, travailler la nuit **empêche de s'impliquer pleinement dans une vie culturelle et associative** dont les événements se déroulent principalement en soirée. Les travailleurs de nuit se sentent parfois **désocialisés** et ont l'impression de consacrer plus de temps à leur travail qu'à leur famille et leurs amis car ils vivent en décalage. Cela peut entraîner des difficultés au sein du couple et de la famille car il est parfois difficile de pouvoir trouver sa place de conjoint ou de parent lorsque l'on est le plus souvent absent.



- **Les problèmes de déplacement sont aussi une difficulté du travail nocturne.**

Ainsi certains gardes du parc de Blossac habitent en dehors du centre ville pour des raisons financières ; ils viennent donc en voiture et sont obligés de se garer aux alentours des parcs où tout est payant. S'ils décident de venir en bus pour faire des économies, le soir s'ils finissent trop tard, ils n'ont plus de moyens de transports pour rentrer chez eux. Le même problème, entre autres, se pose pour les agents de la médiathèque travaillant le mardi soir.

- La nuit, les personnes sont prises dans **une routine beaucoup plus que le jour ce qui induit des effets néfastes.**

Les responsables se sentent parfois moins concernés par ces salariés. Par exemple, si l'on ne prend pas la peine chaque semaine de faire tourner les ouvriers sur les chaînes de production, ils sont amenés à répéter continuellement le même geste ce qui à la longue entraîne des problèmes articulaires.

- Pour certains postes ne nécessitant pas de compétences particulières, les agents ont **le sentiment d'être payés** alors qu'ils n'ont pas de tâches précises à effectuer et que leurs **compétences ne sont pas exploitées**, ce qui peut entraîner **un fort sentiment de dépréciation et une impression d'inutilité, accrue par les appréciations négatives de leur entourage qui les voit toujours "au repos"**.

Il est important que les responsables puissent trouver des activités pour combler le vide de la nuit, mais cela devient difficile car de nombreux systèmes sont automatisés.

- Parallèlement, un agent qui travaille seul la nuit ne peut compter que sur lui-même. Il peut être en difficulté ou ne pas avoir assez de compétence pour la tâche requise. S'il ne peut téléphoner à un collègue, **son stress va augmenter créant chez lui une plus forte dévalorisation.**

- Se pose aussi la question de la **permanence de l'encadrement**. La question est de savoir si l'employé en difficulté sera suffisamment à l'aise pour téléphoner si nécessaire à son patron à deux heures du matin. Par ailleurs, travailler en horaires décalés entraîne des croisements entre le chef et les employés, alors que **psychologiquement pour l'employé il est nécessaire de pouvoir s'entretenir avec son responsable** de temps en temps pour l'informer, lui faire part de ses difficultés. La transmission d'informations se fait donc par écrit, un vecteur de communication quelquefois problématique pour ces salariés.

On remarque que les équipes qui ne peuvent pas voir régulièrement leur responsable sont rarement homogènes.

Le travail de nuit

■ Pour les responsables

Il est très difficile d'organiser des réunions d'équipes entre ceux qui dorment, ceux qui sont de repos et ceux qui sont sur le terrain. Trouver des plages tampons dans les plannings est laborieux. La difficulté devient réelle lorsqu'il s'agit d'assurer la continuité du service s'il y a des absences, des congés maladies, des retards car ce sont des situations auxquelles il faut faire face au dernier moment.

C'est sur cet aspect que l'on peut s'appuyer pour signifier aux agents que leur activité de nuit est indispensable au bon fonctionnement et à la continuité des services.

Des groupes de formations ont été mis en place spécifiquement pour les travailleurs de nuit par les responsables des services techniques de la Mairie de Poitiers. Cette formation a pour but d'entendre les travailleurs sur leurs difficultés de travail comme le retard des informations, les contradictions entre les directives de services.

Elle permet aussi une formation au recueil des données, à la rédaction des fiches d'anomalies, etc. La difficulté est qu'il faut refaire régulièrement cette formation, compte tenu du fort turn-over. Or elle est difficile à mettre en place par les responsables car elle perturbe fortement les plannings.

En ce qui concerne le recrutement, les responsables sont en fait dans l'obligation de recruter des personnes possédant une voiture, les passages de bus la nuit sur la CAP étant insuffisants. Cette sélection peut faire penser à une **discrimination à l'embauche** car on peut supposer que des personnes postulant sur des postes de nuit n'ont pas d'importants revenus (voire sont dans la précarité) et ne peuvent se permettre d'avoir le permis de conduire ou une voiture. Elles sont donc refusées pour l'emploi... ?

Ces difficultés au quotidien doivent être connues des entreprises et des collectivités afin de proposer des organisations qui permettent à ces travailleurs de ne pas se sentir marginalisés et de s'épanouir autant dans leur vie privée que professionnelle.

LES CONSÉQUENCES DU TRAVAIL DE NUIT SUR LES PERSONNES

Les conséquences physiques et psychologiques varient en fonction des individus, des postes occupés et surtout en fonction de l'aménagement de ces heures de nuit et des temps de récupération.

Nous constaterons que le travail de nuit n'a pas le même impact pour les personnes travaillant en 3x8, pour les équipes qui travaillent toute la semaine de nuit et les équipes qui ne travaillent que deux nuits et ont deux nuits de récupération.



Par ailleurs dans certaines structures on affecte des personnes (parfois pour des reclassements ou des difficultés autres) sur des postes qui ne requièrent pas de compétences particulières et qui sont des postes de nuit, **sans avoir connaissance des conséquences parfois dramatiques pour les individus.**

Le travail de nuit suppose que l'on travaille à un moment où **notre corps a envie de se reposer**, donc notre horloge circadienne (notre rythme biologique étalé sur 24 heures) est dérégulée ce qui entraîne un bouleversement qui suscite **des problèmes médicaux et psychologiques** chez la plupart des travailleurs de nuit.

Notre corps a envie de se reposer

On a longtemps cru que le travailleur de nuit inversait ses biorythmes (rythme cardiaque, température, digestion, sécrétions, appétit, etc.) pour faire coïncider activation biologique et emploi nocturne.

On sait maintenant qu'il n'en est rien : un travail de nuit de courte durée (deux ou trois jours) n'influence presque pas les biorythmes. Un travail de nuit prolongé ne provoque pas non plus d'inversion véritable des biorythmes, mais seulement une atténuation de l'amplitude de certains rythmes. Cela peut s'expliquer par l'influence contradictoire exercée par les horaires professionnels, d'une part et

les rythmes socio-familiaux qui d'autre part opposent une résistance farouche à ces perturbations.

Les travailleurs de nuit rencontrent quasiment tous des **problèmes de sommeil.**

- Lorsque le travailleur rentre chez lui, la lumière du jour envoie un signal à son organisme et renforce la tendance naturelle de son horloge circadienne à le réveiller. Cela entraîne des **réveils multiples, des troubles de l'endormissement et souvent un sommeil non récupérateur.**

- Viennent ensuite tous les **problèmes liés à l'activité du reste de la société** : circulation, enfants qui jouent, travaux, sonnerie du téléphone, etc.

- Le **rythme de la faim** interfère lui aussi avec celui du sommeil, si bien que celui-ci est souvent interrompu à midi par une prise d'aliments pour reprendre parfois plus tard sous forme de siestes.

La fatigue mentale est donc moins bien récupérée : le sommeil paradoxal, celui où l'on rêve, est plus court. En moyenne, on estime qu'un travailleur de nuit dort entre une et deux heures en moins par rapport à un travailleur diurne.

Sa fatigue est encore accentuée par le fait que, travailler lorsque l'organisme est en période de désactivation, demande plus d'efforts qu'une même activité en journée.

Le travail de nuit

Le manque de sommeil réparateur tend par ailleurs à **accroître les effets de l'âge**. Les personnes qui ont travaillé de nuit pendant plus de 20 ans affichent un vieillissement plus rapide de 5 à 7 ans. Des études ont montré que **travailler de nuit pendant une période de 20 ans pouvait réduire l'espérance de vie de 5 années**.

Pour les équipes travaillant en 3x8, ces difficultés sont accentuées car les rythmes de sommeil sont constamment bouleversés, leurs rythmes biologiques ne sont pas stables et leur corps est constamment soumis au changement et ne peut donc jamais s'adapter.

Les travailleurs de nuit sont plus susceptibles de présenter : des troubles digestifs, des risques cardio-vasculaires, une réduction des défenses immunitaires, des sécrétions hormonales perturbées, des problèmes de surpoids, de l'hypertension, etc.

Le travail de nuit est aussi la cause de **troubles de la santé psychique** : troubles de l'humeur, irritabilité forte, anxiété, stress, changement de caractère, tendance à la survenue d'états dépressifs par manque de lumière naturelle ou par une dévalorisation si le travailleur se sent inutile ou incapable de pouvoir gérer un problème seul.

Ces troubles sont autant de facteurs auxquels il faut que l'entourage ou les responsables prêtent une attention particulière.

Sur le lieu du travail, travailler de nuit **augmente les risques** et peut entraîner des accidents du fait d'un temps de réaction augmenté, d'un processus de décision perturbé et d'une diminution de la vigilance. Les professions nécessitant un travail de surveillance ou de conduites d'engins (poids lourds, police, pompiers, conducteur du Noctambus etc.) doivent être attentives aux problèmes d'endormissement.

Il serait normal d'informer les salariés de nuit de ces conséquences néfastes. L'entourage doit également être vigilant car un salarié peut ne pas se rendre compte de ces effets.

CE QUI DEVRAIT ÊTRE FAIT POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DU TRAVAIL DE NUIT

■ Par les travailleurs

- **somnoler** pendant le travail de nuit dans la mesure du possible.
- **se coucher aussitôt après le travail et se reposer au lit durant au moins 6 à 7 heures**, même si on ne dort pas tout ce temps.
- s'organiser pour dormir dans **de bonnes conditions**.
- savoir garder la répartition habituelle des trois repas en essayant de **ne pas les décaler** de plus de deux heures.
- éviter le **grignotage**.



- faire prendre conscience que travail de nuit sur le long terme est **néfaste et donc avoir un âge limite pour la pratique de ce travail.**
- ne pas s'adapter aux horaires de nuit car il s'agit d'une **mauvaise adaptation.**

La liste des préconisations est surtout issue de **conseils médicaux** afin de permettre aux travailleurs de nuit de maintenir une certaine hygiène de vie.

■ Par les responsables

- développer la **reconnaissance** des travailleurs de nuit car ils sont souvent méconnus des travailleurs diurnes
 - reconnaître la **difficulté et la pénibilité** du travail de nuit par la retraite à 55 ans
 - prendre conscience que le travail de nuit au bout de 3 à 5 ans est **dangereux pour la santé**, au-delà trouver un travail équivalent en horaire de jour.
 - faire travailler **deux nuits de dix heures** par exemple pour donner **deux jours de repos consécutifs.**
 - **ne pas isoler les travailleurs de nuit et surtout ne pas les marginaliser.**
 - assurer des **permanences de nuit** afin que les dirigeants puissent se rendre compte de ce qu'il en est, pas uniquement sur quelques nuits mais sur une certaine période afin de mieux réaliser les conséquences du travail de nuit sur l'organisme.
 - **intervenir** pour expliquer aux employés les mises en place et les restructurations qui sont faites pour l'entreprise.
- faire en sorte qu'un supérieur soit toujours disponible en cas de problème.
 - favoriser l'échange d'informations entre les équipes de jour et de nuit.
 - Avoir un responsable de nuit qui fasse la **jonction** entre les salariés et l'administration.
 - **limiter l'isolement** par la présence de représentants du personnel.
 - permettre aussi aux travailleurs de nuit d'avoir **accès à des formations.**
 - rédiger des **procédures claires** pour savoir agir dans chaque type de situation
 - proposer des **campagnes de sensibilisation** pour les salariés sur la nécessité de conserver une hygiène de vie concernant le sommeil, l'alimentation, les loisirs et l'exercice physique.

La liste de ces demandes vient des salariés eux-mêmes au cours des différents entretiens.

Quelques chiffres sur la nuit...

CHAPITRE 02



Quelques chiffres sur la nuit...

DIVERS

■ Les services ouverts

- 1 station service **24 h/24**
 - 1 fast food sur Poitiers ouvert **24 h/24**
 - 8 restaurants sur Poitiers servant après **22 h 30** la semaine et le week-end et 11 uniquement le week-end
 - 7 Boites de nuit
 - 5 Sex shops
 - Plus de 60 distributeurs automatiques sur Poitiers
 - **1500 interventions** de la ville par an **dont 2500 heures** supplémentaires au parc automobile
- Dont **30 à 40 interventions** de nuit en hiver du service Eau et Assainissement en raison du gel
- **350 postes** au CHU de nuit.
 - **8 à 10 prostituées** sur Poitiers
 - **1900 voyageurs** dans le Noctambus par fin de semaine

LES POMPIERS

Les interventions de 21 h à 6 h représentent **8,75%** (1244) des interventions sur l'année 2005. Les interventions de la nuit (de 21 h à 6 h) se décomposent comme telles :

- Interventions pour accidents de la circulation : 88 soit **7,07%**
- Interventions pour secours à la personne : 793 soit **63,75%**
- Interventions pour feu : 245 soit **19,69%**
- Interventions pour opérations diverses : 118 soit **9,48%**

LA POLICE

Sur la CAP, **42,1%** des interventions ont lieu la nuit. Les délinquances de 21 h 00 à 6h00 représentent **62%** des délinquances sur l'année 2005, soit :

- Vols à la tire : **12,6%** (soit 10 / 79) des vols à la tire commis le sont la nuit.
- Dégradations volontaires : **30,8%** (376/1219)
- Vols avec violence : **37,7%** (49 / 130)
- Vols de deux roues : **40 ; 4%** (86 / 213)
- Cambriolages : **40,5%** (200 / 494)
- Vols de véhicules : **50%** (119 / 236)
- Dégradations de véhicules : **55,4%** (752/1357)
- Vols à main armée : **80%** (4 / 5)

NOCTAMBUS

Ces chiffres proviennent d'un comptage systématique effectué pendant une semaine par le service Déplacements de la CAP en 2005.

■ La semaine

Ce sont les étudiants qui empruntent le plus significativement le Noctambus. On en compte 240, soit **64%** et majoritairement entre **21 h et minuit**.

Le Noctambus est aussi emprunté pour se rendre au travail à partir de 5 h. **Entre 5 h et 7 h, 50 personnes** ont emprunté le bus pour aller travailler.

Mais le Noctambus est aussi utilisé pour rentrer du travail, **majoritairement à 21 h,**



mais entre minuit et 6 h on a recensé **9 personnes** qui prenaient le bus la nuit pour **rentrer du travail**.

■ Le samedi

Le samedi, le Noctabus est principalement emprunté pour les sorties, avec une forte fréquentation de **21 h à 2 h (88%** du taux de fréquentation), une **période de creux de 2 h à 4 h** puis à **5 h** on constate une **prise de la fréquentation**. Ce sont dans **55%** des cas les

étudiants qui prennent le Noctabus le samedi mais l'on voit apparaître une population qui n'était pas visible la semaine, ce sont **les scolaires**. Ils sont 1059 à prendre le bus le samedi soir, soit **13%**.

■ Le dimanche

Le Noctabus permet entre 18 h et 21 h principalement, soit de **retourner à son domicile, à 68%** ; soit pour les **loisirs** et les **visites personnelles, 39%** pour en **revenir** et **6%** pour **s'y rendre**.

LES PARKINGS

Pour les soirées de 19 h à 6 h pour les usagers

■ Carnot :

L'activité la plus importante:

	Les entrées	Les sorties
Jeudi	550	776
Vendredi	503	611
Samedi	650	1063

L'activité la plus calme :

	Les entrées	Les sorties
Dimanche	62	93
Lundi	168	302

Pour les usagers du **parking Carnot**, les entrées les plus fortes s'effectuent entre 21 h et 22 h et sont doublées par rapport au lundi, mardi et mercredi.

On note le même pic pour le vendredi et le samedi mais plus tard jusqu'à 1 h le samedi.

■ De Gaulle :

L'activité la plus importante:

	Les entrées	Les sorties
Jeudi	228	375
Vendredi	259	337
Samedi	311	437

L'activité la plus calme :

	Les entrées	Les sorties
Dimanche	22	57
Lundi	71	136

En ce qui concerne les usagers du **parking De Gaulle**, on remarque un pic d'entrée à 22 h le mardi puis un autre le vendredi à 20 h (on constate qu'il est plus tôt qu'au parking Carnot), ensuite les entrées restent significatives jusqu'à 23 h (là encore plus tôt qu'à Carnot).

La nuit des étudiants

CHAPITRE 03



La nuit des étudiants

Etudier la nuit à Poitiers et les besoins en services afférents nécessite un détour par la population spécifique qu'est la population étudiante. Nous proposons ici le résultat de notre travail : rencontres, entretiens et questionnaires auprès d'étudiants, de représentants étudiants et de partenaires institutionnels en charge de près ou de loin de la population étudiante la nuit.

L'intérêt d'un tel travail est de pouvoir confronter les différents points de vue de chacun et ainsi d'avoir une vision globale de la nuit étudiante à Poitiers. Nous avons choisi par souci de clarté de présenter notre travail en points assez succincts, classés selon les grands thèmes suivants :

- **Introduction – repères spatio-temporels et constats**
- **Que sont les nuits étudiantes ?**
- **L'offre culturelle et la communication**
- **Le Campus, un point particulier de la problématique nocturne**
- **La mobilité et le transport**
- **Le sentiment d'insécurité, les conflits et les actes d'incivilités**
- **Conclusion et préconisations**

INTRODUCTION REPÈRES SPATIO-TEMPORELS ET CONSTATS

Dans un premier temps, il convient de ne pas s'appuyer de façon trop simpliste sur un clivage simple entre le jour et la nuit. Il nous faut, dès lors que l'on souhaite s'inté-

resser à la nuit étudiante, accepter la complexité du découpage et différencier les soirées et les nuits, les nuits de la semaine et les nuits du week-end, les nuits d'hiver et de printemps et les nuits de l'année universitaire et des vacances. Nous proposons d'énoncer ici quelques repères généraux, et donc toujours plus ou moins contestables.

Quand on considère les nuits étudiantes, **deux jours de la semaine frappent nécessairement par leur particularité, le jeudi et le dimanche**. La soirée du jeudi est très animée, l'offre de sorties nocturnes est très abondante. Elle l'est d'ailleurs peut-être trop mais dans le même temps, il faut reconnaître qu'elle est culturellement intéressante parce que bien repérée par l'ensemble de la population, étudiante ou non. A l'inverse la nuit du dimanche au lundi est inexistante dans le calendrier culturel, aucun service n'est disponible ce soir-là alors que paradoxalement, il s'agit du soir où les étudiants regagnent Poitiers pour débiter la semaine le lendemain.

Ces deux soirées diamétralement opposées nous permettent de découper la semaine en deux parties : calme du dimanche soir au jeudi après-midi, agitée du jeudi soir au dimanche matin. Il faut aussi prendre en considération le nouveau calendrier universitaire qui voit les étudiants investir Poitiers en septembre (de nombreuses animations sont proposées par les acteurs institutionnels pour l'accueil des étudiants) et quitter la ville dès la fin du mois d'avril pour la majorité d'entre eux.



D'un point de vue spatial, la nuit étudiante poitevine se déroule quasi-exclusivement en centre-ville, ce qui ne va pas sans poser de problèmes liés à cette concentration des lieux festifs : relation avec les riverains, actes d'incivilités, problèmes de transports... Les boîtes de nuit sont situées aux limites du plateau pour la plupart et quelques-unes au Futuroscope. Toutefois, les étudiants évoquent en premier lieu le centre-ville quand ils parlent de leurs nuits.

Une fois ces repères spatio-temporels établis, il nous faut répertorier **l'offre actuelle de services nocturnes** à la disposition des étudiants :

- aucun commerce sur le Campus
- fast food ouvert 24/24 sur la rocade (jusqu'à 1 h en centre ville)
- vendeurs de kebabs en centre-ville suivant des horaires assez élastiques, jusqu'à minuit d'une manière générale
- livreurs de pizzas et de burgers jusqu'à 23 h en moyenne
- restaurants universitaires jusqu'à 21 h
- bars jusqu'à 2 h
- boîtes de nuit jusqu'à 5 h

QUE SONT LES NUITS ÉTUDIANTES ?

Pour débiter l'observation de la nuit étudiante, rien ne semble plus normal que de commencer par se pencher sur leurs pratiques, les activités les plus fréquentes organisées pour eux par les partenaires institutionnels ou portées par les étudiants eux-mêmes.

■ Les soirées étudiantes

Lorsqu'on évoque la nuit étudiante, on pense, quel que soit l'âge que l'on ait, aux soirées étudiantes, qui se déroulent historiquement à Poitiers le jeudi soir. La population étudiante est traditionnellement repérée comme une population très fêtarde, nous nous proposons de voir ce qu'il en est réellement.

Quand on les interroge les étudiants disent tous sortir la nuit au moins une fois par semaine pour se retrouver avec d'autres. Étrangement, le terme de sortie n'est pas spécifiquement réservé aux sorties dans les lieux publics, s'ils sont invités à passer la soirée chez l'un d'entre eux, ils considèrent également que c'est une sortie. Ils disent sortir pour s'amuser, se détendre, rencontrer des gens. De l'avis général (étudiants comme travailleurs de la nuit festive), l'ambiance est moins guindée, plus détendue que dans la journée aux mêmes endroits. Toutefois, le pendant négatif de cette détente est que tout est exacerbé, les comportements sont excessifs.

Pour ce qui est de l'évolution récente des pratiques nocturnes des étudiants, on note une diminution nette des soirées organisées par les associations étudiantes ces dix dernières années. Les étudiants se retrouvent davantage lors de soirées privées en comités réduits. On peut avancer **plusieurs explications à cette évolution**, ces explications ne reposent pas sur des données chiffrées mais sur des constats,

La nuit des étudiants

des suggestions des interlocuteurs que nous avons rencontrés et qui sont revenus à plusieurs reprises :

- la baisse sensible au niveau national du pouvoir d'achat des étudiants,
- le durcissement de la législation pour l'organisation d'évènements par les associations (il y a encore quelques années, ces grandes fêtes se déroulaient dans les locaux de l'université, ce qui semble impossible aujourd'hui pour des raisons évidentes de sécurité et de responsabilité),
- la diminution de l'investissement associatif (on dénombre moins d'associations étudiantes et moins de membres) et d'une manière générale l'évolution individualiste des mentalités,
- le durcissement de la législation sur l'alcool au volant
- et enfin, l'organisation depuis quatre ans d'une énorme soirée étudiante en octobre au Parc des Expositions, bien repérée par les étudiants, qui a peut-être quelque peu étouffé les autres initiatives.

Pour conclure sur les fêtes étudiantes, il faut noter que nous avons constaté une **évolution récente dans les pratiques nocturnes** : les jeunes investissent des nouveaux lieux privés et commerciaux de diffusion de musiques actuelles sur la Zone Industrielle de la République. Ceci est encore assez confidentiel, les étudiants disent le faire parce que la zone de la République leur garantit une certaine tranquillité (pas de riverains, peu de patrouilles de police...).

■ Les autres activités nocturnes étudiantes

Toutefois, la nuit est un moment investi par les étudiants pour d'autres activités que la fête. Elle est par exemple un moment idéal pour l'activité syndicale et associative. Des choses sont faites à Poitiers pour permettre aux étudiants de se réunir pour pratiquer leurs loisirs :

- la salle de spectacle de la MDE est à disposition des associations qui organisent des évènements (jusqu'à 2 h du matin)
- dans cette même MDE, deux salles sont disponibles jusqu'à minuit, une salle de réunion et une salle de répétition pour les musiques amplifiées
- les activités sportives du SUAPS ont lieu jusqu'à 22 h
- des nuits sportives sont organisées à plusieurs reprises dans l'année par les associations étudiantes (nuit du volley, nuit du hand...)
- occasionnellement l'amphi J peut être prêté par le Doyen de l'U.F.R. de sciences sans caution et sur demande écrite (dernièrement pour la réunion de la coordination nationale des étudiants anti-CPE).

Elle est aussi l'occasion de **travailler pour financer les études sans empiéter sur les horaires de cours** (service, manutention, baby-sitting...). D'ailleurs ce travail de nuit des étudiants n'est pas sans soulever des questions difficiles, d'autant plus qu'il est absolument impossible de le chiffrer,



puisqu'il s'agit très souvent de travail non déclaré (respect du droit du travail, possibilité de suivre ses études le jour ?...)

■ Les difficultés, les souhaits

La principale difficulté évoquée par les étudiants est l'absence de lieu non commercial à disposition la nuit. En effet, dès qu'il s'agit de sorties nocturnes, il est presque systématiquement question d'argent.

Par ailleurs, les étudiants et les associations étudiantes évoquent la complexité des démarches pour pouvoir disposer des lieux mis à disposition des étudiants, il faut par exemple réserver jusqu'à un an à l'avance pour pouvoir obtenir la salle de spectacle de la MDE à une date précise.

L'OFFRE CULTURELLE ET LA COMMUNICATION

Nous avons retenu trois grands thèmes principaux quant à l'offre culturelle nocturne (en particulier en direction des étudiants) : il existe tout à la fois une grande variété de l'offre, des périodes complètement saturées, et des difficultés de communication en direction des étudiants.

- L'immense majorité des étudiants rencontrés, des associations et des partenaires s'accordent pour dire que **l'offre culturelle poitevine est très satisfaisante**, très diversifiée... La ville est très active, les associations étudiantes se sentent très soutenues, très aidées...

Elles trouvent toujours un partenaire vers lequel se tourner. De plus, la politique tarifaire de la ville est très attrayante pour la population étudiante, en particulier avec le dispositif Carte Culture qui offre des réductions dans tous les lieux culturels de la ville.

- Toutefois, s'il faut se satisfaire de l'offre culturelle poitevine, les acteurs de la vie culturelle nous ont tous signalé la nécessité de coordonner le calendrier culturel. Il ne s'agit ni d'un manque de contenu, ni d'un manque de support de communication, mais d'une **difficulté à créer l'événement autour de ce qui se passe**. Il manque un support léger pour la circulation de l'information entre les organisateurs d'événements culturels. Si l'on prend l'Affiche Hebdo, on constate rapidement que les mois de mars à juin sont saturés, alors que l'offre estivale est plus réduite et provient essentiellement d'institutionnels. Cette question est importante car il faut bien comprendre que la **qualité de la nuit est directement déterminée par ce qui se passe le jour...**

- Comme nous l'avons dit, on ne peut pas déplorer un manque de support de communication pour diffuser ce qui se passe la nuit à Poitiers. Bien au contraire puisqu'on ne dénombre pas moins de **quatre journaux repérés et diffusés** largement dans les lieux publics : l'Affiche Hebdo, le supplément Sortir à Poitiers Magazine, Détours et des nuits et Pink Blue.

La nuit des étudiants

Le problème viendrait plutôt d'ailleurs de cette multiplicité des supports. Les partenaires institutionnels se plaignent de la **difficulté d'atteindre les populations étudiantes**. La ville de Poitiers diffuse des numéros de Sortir supplémentaires dans les lieux fréquentés par les étudiants, mais sans savoir quel est le retour réel de cette opération. La population étudiante est fragmentée, elle n'est représentée nulle part dans la ville, et d'ailleurs, quand on les interroge, les **étudiants disent avoir du mal à obtenir les informations** (le principal support est le bouche à oreille utilisé par 86 % des étudiants que nous avons interrogés).

LE CAMPUS, UN POINT PARTICULIER DE LA PROBLÉMATIQUE NOCTURNE

En traitant la question des étudiants la nuit, en rencontrant de nombreux interlocuteurs, très vite est apparue la nécessité de traiter le lieu qu'est le campus de façon particulière. Deux aspects s'imposent principalement, l'accentuation des inégalités et l'enclavement du campus, et la question particulière du Grand Café.

a. La nuit, chacun s'accorde à reconnaître qu'il existe une **accentuation des inégalités socio-économiques**, or les étudiants les plus défavorisés habitent sur le campus dans les cités universitaires.

Ce lieu est une enclave à l'extérieur de la ville de Poitiers : malgré le service de bus, il n'est pas toujours facile d'en partir, il n'existe aucun commerce, très peu de lieux de vie nocturne, exceptés les restaurants universitaires, la bibliothèque de droit qui ferme à 22 h et la MDE, en libre accès pour les associations et pour tous les soirs de spectacle. Il est frappant de noter à quel point le **Campus s'éteint à partir de 20 h** le soir pour reprendre vie le lendemain matin.

Certains étudiants ont également fait valoir que l'éclairage, à l'inverse de l'éclairage en ville, n'était pas rassurant quand il s'agissait de longer ces larges avenues mornes. Ce qui pose particulièrement problème dans cette non-animation nocturne du Campus, de l'avis de tous (étudiants, partenaires, associations), **c'est que la population du Campus est la population étudiante la plus défavorisée**, c'est précisément en direction de cette population qu'il faut faire un effort. En effet, on mesure bien la différence qu'il peut y avoir entre ce qui s'offre pour la soirée à un étudiant possédant une voiture, habitant un studio au cœur du centre ville, n'étant pas dans la nécessité de travailler pour financer ses études et un étudiant résidant en cité universitaire, tributaire des bourses, peut-être salarié dans un "Fastfood" pour les soirées...

La nuit étudiante à Poitiers peut avoir de nombreux visages...



Toutefois, il convient de tempérer nos propos en soulevant un autre point s'agissant de la vie nocturne du Campus. Ce lieu est très animé en septembre et octobre pour l'accueil des étudiants et en avril lors de la quinzaine Campus en Fête. Une rencontre avec le responsable du service culturel du CROUS nous a appris que le **CROUS organise des évènements nocturnes dans les cités et restaurants universitaires**. Simplement, si la demande des étudiants est forte, leur participation est très faible.

Ainsi, de nombreux concerts sont organisés dans les restaurants, des soirées à thèmes sont proposées mais les étudiants viennent très peu. Il est très difficile de savoir pourquoi les étudiants ne viennent pas alors qu'ils demandent justement de l'animation. Une des pistes qu'il faut retenir pour expliquer ceci est que la demande des étudiants est **moins une demande d'organisation d'évènements qu'une demande de conditions possibles pour se réunir sans contraintes**. Nous reviendrons sur cet aspect de l'analyse dans la dernière partie de notre rapport.

b. Le Grand Café, à l'intérieur de la Maison des Etudiants est également un point stratégique de la problématique nocturne. Les étudiants et les associations aimeraient le voir **ouvert à des horaires qui correspondent un peu plus à leur propre temps**

libre, c'est-à-dire le soir et le week-end. Actuellement, il est occasionnellement prêté aux associations qui organisent un événement dans la salle de spectacle de la MDE. Toutefois la demande est de pouvoir avoir un lieu convivial ouvert à des horaires décalés sur le Campus.

Quels sont les freins actuels à cette ouverture ?

Le problème est que ce Café est géré par le CROUS qui ne peut financièrement étendre les horaires d'ouverture. Pourtant, des associations pensent qu'il serait possible d'imaginer une gestion associative assez encadrée, pour pouvoir l'ouvrir en soirée. En effet ce lieu est un lieu convivial qui correspondrait à la demande actuelle des étudiants.

De plus, nous avons pu constater un phénomène nouveau ces derniers temps dans le hall de la Maison des Etudiants qui reste ouvert jusqu'à minuit. Même en plein hiver, on trouve assis dans ce hall des étudiants munis d'ordinateurs portables qui profitent de l'accès Wi-Fi offert à la MDE. Nous avons même constaté de façon plus exceptionnelle des étudiants assis sur le parking ou dans leurs voitures au milieu de la nuit ! Chaque soir où nous nous y sommes rendus en semaine, nous avons trouvé plusieurs étudiants...

*la nuit étudiante
peut avoir
de nombreux visages*

La nuit des étudiants

Il serait certainement envisageable de penser la possibilité d'un lieu convivial ouvert le soir sur le Campus pour répondre à toutes ces demandes...

LA MOBILITÉ ET LE TRANSPORT

La mobilité et l'offre de transport présentent des enjeux considérables dès lors qu'on souhaite traiter de la nuit urbaine, en particulier pour les étudiants, population qui utilise les transports en commun et sort le soir. Tout d'abord, d'une manière générale, la grande majorité des acteurs que nous avons rencontrés dans les bus s'est déclarée **satisfaite par l'offre Noctambus**, en comparaison aux offres proposées dans des villes de taille comparable. L'offre de transport nocturne est tout de même assez problématique puisque les utilisateurs potentiels d'un tel service souhaitent garder la plus grande liberté possible et que par définition une offre de transport en commun dans la nuit ne peut se faire sans contrainte. Des demandes d'augmentation de la fréquence, des arrêts et d'élargissement des circuits sont très souvent revenues.

Quelques faits à propos de la mobilité étudiante :

- La mobilité est le dernier frein évoqué par les étudiants, mais il faut toutefois noter que ce sont des étudiants qui sortent qui ont répondu à notre questionnaire...
- Noctambus est très fréquenté en soirée,

bondé à certaines heures, un peu moins en pleine nuit.

- Ce qui pose le plus problème aux étudiants dans l'offre Noctambus, c'est la **fréquence des bus et le circuit jugé comme un peu restrictif**, certains quartiers ne sont pas desservis. **Ce qui gêne le plus les étudiants dans le fait de prendre le bus de nuit, c'est l'attente du bus.**
- Il y a un problème quant à la desserte de la Maison des Etudiants puisqu'en semaine, des étudiants quittent les spectacles avant la fin pour pouvoir prendre le dernier bus.

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ, LES CONFLITS ET LES ACTES D'INCIVILITÉS

De l'avis général, Poitiers est définie comme une ville calme, ne connaissant pas de réels problèmes d'insécurité. Le sentiment d'insécurité est très peu évoqué par les étudiants, et les chiffres réels sont assez bas.

Il faut noter toutefois le bémol mis par certaines étudiantes qui disent ne pas pouvoir sortir seule de nuit. La plupart du temps fort heureusement, elles disent qu'il ne leur est jamais rien arrivé de fâcheux mais elles ont peur à l'idée de circuler seule en ville de nuit (nombreuses interpellations par des hommes imbibés, population marginale qui se fait plus menaçante...).



La relative tranquillité nocturne de Poitiers est le résultat d'un maillage assez serré d'actions de proximité (Maisons de Quartiers, structures d'insertion, dispositif de prévention qu'est le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance...).

■ Les dégâts collatéraux de l'animation nocturne étudiante

Même si Poitiers n'est pas le théâtre de violences nocturnes, il faut toutefois reconnaître que l'on déplore assez fréquemment, et en particulier le jeudi soir, des actes de vandalisme (poubelles renversées, bouteilles brisées, panneaux de signalisation pliés, rétroviseurs cassés...).

Quelques points spatiaux repérés sont particulièrement critiques aux sorties des bars et des boîtes de nuit. Ceci n'est pas sans poser des problèmes de cohabitation avec les riverains de ces lieux investis la nuit.

CONCLUSIONS ET PRÉCONISATIONS

Pour conclure cette étude, nous nous proposons dans un premier temps de retranscrire sans les hiérarchiser ou les censurer les nombreuses propositions, suggestions ou attentes que nous avons recueillies au cours de nos entretiens, ainsi que les envies nocturnes des étudiants dont ils nous ont fait part au travers d'un questionnaire écrit. Dans un deuxième temps, nous nous proposons de livrer des réflexions plus personnelles que nous ont inspirées cette mission.

■ Attentes vis à vis de la collectivité et chantiers proposés

- Mutualiser, organiser la coordination entre tous les partenaires qui gèrent les questions de jeunesse, de culture, et d'université à l'échelle de Poitiers
- Jouer un rôle de relais pour la circulation de l'information entre les organisateurs de manifestations (en imaginant un nouveau support de communication comme un blog par exemple)
- Coordonner et rendre plus efficaces les multiples supports de communication
- Continuer les efforts pour rendre attractive la ville et continuer à attirer les étudiants (énorme impact de la population étudiante)
- Réfléchir à des solutions plus souples et plus inventives pour le transport de nuit

La nuit des étudiants

- Imaginer un partenariat avec Vitalis pour le transport de nuit, pourquoi pas la création d'une navette culturelle (quand les horaires de bus ne conviennent pas, c'est-à-dire du lundi au mercredi pour les retours des spectacles de la Maison des Étudiants, de Beaulieu, de la Blaiserie...)?
- Mettre le Grand Café à disposition des étudiants en soirée et le week-end, réfléchir à une gestion associative indépendante du CROUS et bien encadrée
- Organiser une grande concertation pour déterminer la possibilité de création et les modalités d'un lieu de vie plus ouvert pour les étudiants
- Effectuer un travail de sensibilisation et d'éveil de la citoyenneté en direction des étudiants
- Impliquer les étudiants dans la vie de leur ville et faire qu'ils ne soient pas simplement des consommateurs de septembre à mai

■ Les envies nocturnes des étudiants

Les demandes que nous avons retenues ont été formulées à l'occasion d'une question ouverte à la fin d'un questionnaire, elles n'ont aucune valeur statistique, puisque seulement 42 étudiants sur 102 ont répondu à cette question et certaines réponses montrent clairement que les étudiants les ont élaborées en commun.

- Plus de Noctambus (fréquence et arrêts) itinéraires plus variés (fréquent puisque cette demande apparaît 18 fois

parmi les 42 réponses qui ont été faites à cette question)

- Salle de concert de qualité en ville (précision fréquente : "l'inverse du Parc des Expos") (fréquent puisque cette demande apparaît 11 fois parmi les 42 réponses qui ont été faites à cette question)
- Lieux sympas pour se retrouver librement, se rencontrer... (9 fois)
- Plus de festivals, en particulier un festival de musique (7 fois)
- Navettes spéciales retour boîte de nuit (7 fois)
- Cafés concerts (4 fois)
- Bars à ambiance (bar à vins, à débats, à thés, à jeux...) (8 fois mais avec des variantes)
- Lieux de restauration la nuit (3 fois)
- Fêtes au bord du Clain, barbecues géants, boîte de nuit en extérieur (3 fois)
- Un lieu unique (cafés, concerts, expos, librairie, cinéma) pourquoi pas sur le site du Dietrich
- Plus de nuits étudiantes au Parc des Expos
- Restaurants avec orchestre où l'on peut danser
- Poitiers Plage
- Des spectacles de rues pour animer les rues et les places
- Un bureau de tabac ouvert le soir en centre ville
- Diversifier les lieux de fêtes
- Bars bon marché
- Plus d'animations inter-facs
- Lieux où l'on peut danser sur une autre musique que celle proposée en boîte de nuit



■ Préconisations à l'issue de cette étude

Pour conclure, cette partie est le fruit des réflexions personnelles que nous nous sommes faites au cours de notre enquête. Au terme de ce travail, quelques chantiers majeurs semblent s'imposer, sous-tendus par des missions de service public reconnues. Nous avons repéré trois axes majeurs.

- 1) **Garantir une offre institutionnelle de qualité en réponse à l'offre commerciale toujours présente la nuit, afin de limiter les inégalités**
- 2) **Reconnaître la population étudiante comme partie intégrante de la ville et ainsi faciliter, favoriser l'engagement citoyen des étudiants dans la ville de Poitiers**
- 3) **Répondre de façon créative et en concertation à la demande très forte de convivialité**

Précisons avant d'aller plus avant dans notre analyse pourquoi nous avons choisi de faire figurer ce deuxième axe de reconnaissance de la population étudiante dans la ville alors qu'il s'agit d'une étude sur la nuit. Nous avons constaté au cours de notre enquête que l'investissement des étudiants dans la ville, leur sentiment d'appartenance à la ville de Poitiers sont particulièrement forts le soir et la nuit. En effet, au cours de la journée,

*Ils ne se sentent
dans la ville
que le soir*

lorsqu'ils sont sur le campus, ils n'ont pas le sentiment d'être à Poitiers mais simplement à l'université. **Ils ne se sentent dans la ville que le soir, lors de leurs sorties. C'est pourquoi il nous semble important que la collectivité s'attelle à ce chantier de la nuit étudiante.**

De façon plus concrète, ces trois axes peuvent se réaliser de différentes manières. **L'animation du Campus** semble être un chantier majeur.

Il nous semble qu'il faudrait envisager sérieusement la possibilité d'une "épicerie/sandwicherie/bar" associative sur le Campus qui serait ouverte à des horaires décalés. Cela contribuerait à rééquilibrer l'omniprésence de l'offre commerciale (actuellement les étudiants peuvent manger dans un Fastfood 24 heures sur 24 en traversant la rocade !) Un tel lieu pourrait être pensé comme un lieu convivial, ouvert en particulier le dimanche soir, pour accueillir les étudiants de retour à Poitiers. En outre, le formidable lieu qu'est le Grand

Café devrait d'urgence pouvoir être investi par les étudiants.

Il est très difficile de toucher la population étudiante, alors que paradoxalement elle pèse de façon très importante sur la vie de la ville (d'un point de vue économique,

La nuit des étudiants

social, culturel...) Travailler à l'association des étudiants aux processus de décision qui les concernent à l'échelle de l'agglomération pourrait également avoir en retour des effets positifs sur le sentiment d'appartenance à la ville et l'engagement de ces derniers auprès de la collectivité. Si la ville n'est plus un simple lieu de consommation de septembre à début mai, les rapports s'en trouvent changés.

Par-dessus tout, il semble que si la demande des étudiants est très forte et, il faut bien l'avouer, principalement dans un rapport de consommation, il faut toujours garder à l'esprit qu'il ne faut rien mettre en place sans concertation avec cette population. Les étudiants demandent énormément de services et, nous l'avons constaté, ne répondent pas toujours présents une fois que quelque chose est mis en place.

Pour ce qui est de la mobilité nocturne par exemple, les étudiants demandent plus d'arrêts et plus de bus. Toutefois, il ne semble pas que l'extension du service (au demeurant impossible) soit la solution. Au contraire, il conviendrait d'imaginer des **solutions plus souples** pour les retours de boîtes de nuit, d'aménager les attentes du bus, comme cela a été demandé par les étudiants rencontrés. De la même manière, la mise en place d'une **navette culturelle** pour le retour des spectacles qui n'est pas toujours possible en bus, semble être un projet pertinent et novateur, intéressant pour la collectivité.

De la même façon, il nous semble qu'il ne faut pas interpréter la demande très forte de convivialité de la part de la population étudiante comme une demande d'organisation d'évènements supplémentaires. Au contraire, il serait sûrement **plus bénéfique de travailler sur une convivialité adaptée, de libérer les conditions pour permettre cette convivialité.**

Il nous semble à ce propos que l'exemple de la borne Wi-Fi à la Maison des Etudiants est très parlant. Les étudiants sont prêts à venir la nuit dans le froid dans un hall immense et totalement désert pour bénéficier d'un service dont ils ont besoin. Le rôle de la collectivité est peut-être de **partir de ce besoin avéré des étudiants pour recréer une convivialité perdue ou du moins impulser les conditions de cette convivialité.** Il n'est pas ici question de créer quelque chose d'artificiel pour répondre à cette demande finalement très floue de convivialité et de lieux de rencontres non commerciaux, mais bien plutôt d'accompagner dans le bon sens des pratiques qui ont déjà émergé.

La nuit à Poitiers

CHAPITRE 04



La nuit à Poitiers

CE QU'ÉVOQUE LA VIE NOCTURNE À POITIERS

Poitiers est généralement considérée comme une ville calme où, cependant, les nombreux événements culturels du centre-ville et des quartiers créent une véritable vie nocturne. Nous présenterons quelques aspects de cette vie nocturne évoqués au cours des entretiens afin d'obtenir **un panorama de Poitiers la nuit.**

Du fait de la présence des bars, des restaurants et des cinémas sur le plateau, la vie nocturne est concentrée sur ce secteur. La vie des quartiers alentours est relativement paisible (trop pour certains !). La nuit est avant tout un phénomène d'ambiance qui ne se décrète pas. Travailler sur l'ambiance est fondamental même si elle ne se crée pas.

La nuit poitevine peut se diviser en deux domaines, considérant d'une part les activités économiques (de l'industrie à la santé en passant par des activités moins nobles, telle que la prostitution...) et d'autre part, la dimension culturelle.

Il faut également distinguer **deux rythmes différents de la ville scindant la semaine**, un rythme calme du dimanche au jeudi 20 h, puis qui s'accélère à partir du jeudi 20 h jusqu'au dimanche matin. La soirée du jeudi soir est particulièrement importante dans le rythme de la semaine poitevine.

On peut distinguer **trois séquences de la nuit** :

- La vie nocturne conviviale et culturelle, ce moment où l'on se retrouve entre amis pour un dîner ou pour aller au spectacle par exemple. On peut considérer que cette vie nocturne débute vers 20 h, le panel des activités y est divers et permet à chacun de s'accorder un temps à soi. Ce temps que l'on s'octroie après une journée de travail est un temps occasionnel, pour certaines personnes, puisqu'il est contraint par le travail en semaine, par la famille...
- La nuit du fêtard, il ne s'agit plus d'une occasion de sortie à durée limitée dans le temps mais d'une volonté de profiter de ce moment entier de la nuit à travers des activités proposées qui deviennent de plus en plus restreintes au fil des heures.
- La nuit comme transition avec le début du jour, c'est la fin d'un temps, celui du fêtard et le début d'un autre, celui du travailleur. C'est le temps où deux mondes se croisent, où deux rythmes de vie opposés se rencontrent pour un instant.

Parfois, la différence des rythmes de vie entre la ville qui s'amuse et la ville qui dort crée des tensions et des conflits au sein du centre-ville. A ce propos, une charte du bruit va être rédigée afin de sensibiliser aux règles de vie en collectivité et au respect des populations vivant aux alentours des points de rencontres des noctambules.



LES ESPACES URBAINS LA NUIT

■ Les éclairages publics

Poitiers est une ville très bien éclairée où l'on ne relève pas de trous noirs. On recense **12600 points lumineux sur la ville de Poitiers et sur la CAP** (uniquement sur les zones économiques gérées directement par la CAP). La densité de l'éclairage entre le centre-ville de Poitiers et la périphérie est équivalente. La lumière, la nuit, devrait avoir une fonction de signalétique afin de délimiter les lieux de fête, les lieux de repos. La lumière est censée créer l'ambiance propice à la fête, au plaisir. Elle permet une signature inconsciente afin de guider les noctambules et les rassurer. Elle peut ainsi déterminer le chemin pour se rendre d'un endroit à un autre et marquer une continuité entre deux points de ralliement pour faire la fête. **A travers la lumière, il faut savoir créer les endroits de la nuit.**

Les monuments éclairés sous la responsabilité de la ville sont : toutes les églises, l'Auditorium Saint-Germain, deux châteaux d'eau, le square Jeanne D'Arc et bientôt le pont Joubert. La décision de l'éclairage d'un monument revient au choix des élus. Chaque année, un nouveau monument est éclairé. Les châteaux d'eau et le Pont Joubert furent éclairés à la suite de la manifestation Journées Lumières à Poitiers

en 1998 car les habitants ont souhaité les laisser en valeur.

Des améliorations ont été effectuées, pour **un plus grand respect de l'écologie**. Depuis un an, les boules de l'éclairage public ont été remplacées pour la préservation de l'environnement car elles diffusaient la lumière dans le ciel et consommaient donc davantage d'énergie. Ces changements ont été possibles grâce à l'économie réalisée en supprimant les tournées de nuit de détection des pannes. Pour cette signalisation des pannes, les services, après une campagne de sensibilisation, font désormais appel au civisme de la population, un système qui fait ses preuves. La réduction de la puissance des éclairages à une certaine heure de la nuit permet aussi de protéger l'environnement. Les guirlandes de Noël fonctionnent également en basse consommation.

■ Les espaces verts

Tous les espaces verts sont fermés la nuit, plus ou moins tard en fonction des saisons et des lieux, pour des raisons de sécurité et dans un souci de protection des citoyens et des animaux. Malgré tout, ces endroits peuvent être des lieux de vie nocturne, des individus se laissent enfermer consciemment l'été dans ces parcs ou bien franchissent les clôtures pour rejoindre un autre endroit. Ces lieux restent exceptionnellement ouverts pour des manifestations ponctuelles qui se prolongent dans la nuit.

Cadre conceptuel et théorique

■ Les dégradations de l'espace urbain

Les agents de la propreté de la ville sont de précieux témoins de ce qu'est la ville au sortir de la nuit. S'il est vrai qu'il y a toujours eu des actes de vandalisme à déplorer dans le centre-ville la nuit, le sentiment général est que ces problèmes se multiplient. Systématiquement, des poubelles sont renversées, beaucoup de bouteilles d'alcool sont brisées, des panneaux de circulation sont pliés ou arrachés, des rétroviseurs cassés sur les voitures, en particulier rue de la Cathédrale et Grand'Rue.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'organisation de la collecte des ordures a été modifiée à Poitiers. **Il n'y a plus de passage dans la nuit du jeudi au vendredi.** A ce jour, ce changement n'a pas encore été adopté par les habitants de Poitiers qui continuent par erreur ou par distraction à déposer leurs poubelles le jeudi soir. Ceci rend particulièrement difficile le travail des agents chargés de nettoyer le centre-ville, le vendredi matin.

Traditionnellement, le jeudi soir est le soir de sortie des étudiants à Poitiers qui se réunissent dans les bars puis dans les boîtes de nuit. La présence des poubelles non ramassées le jeudi soir incite d'autant plus certains étudiants alcoolisés à se livrer à des dégradations stupides.

L'espace urbain est fortement touché par le problème des tags, généralement réalisés au cours de la nuit. Ces dégradations coûtent très cher à la ville, elles touchent autant l'espace privé que l'espace public.

A Poitiers, **l'utilisation de l'espace urbain varie entre le jour et la nuit.** La bonne gestion des éclairages (mise en valeur de la ville, sentiment de sécurité...), la fermeture des espaces verts n'empêchent pas certaines dégradations inhérentes à la vie nocturne urbaine.

LES DÉPLACEMENTS LA NUIT

Le Noctambus a été créé au départ pour permettre aux jeunes qui s'alcoolisent de rentrer chez eux sans prendre de risque, mais au final, il est utilisé par un plus large public. On ne note pas de points de diversifications significatifs des lieux d'animations depuis la création du Noctambus. Ils sont toujours majoritairement concentrés sur le plateau.

L'offre actuelle de Noctambus dessert les principaux quartiers de Poitiers, la gare, les lieux de résidences étudiantes et les boîtes de nuit. On peut considérer qu'un service de bus est assuré en continu à Poitiers du jeudi soir au dimanche matin, avec un départ toutes les demi-heures de l'Hôtel de Ville. Par ailleurs, depuis mars 2004, suite à une demande des habitants



des quartiers Ouest de Poitiers (non servis par le Noctambus), les lignes 7 et 8 ont été prolongées les jeudis, vendredis et samedis jusqu'à 1 h du matin.

Les usagers du Noctambus ne sont pas seulement des étudiants de Poitiers en virée nocturne. **Il est aussi emprunté par des travailleurs qui terminent leur "nuit" de travail** tard (les serveurs, cuisiniers des bars et restaurants...) mais aussi **ceux qui commencent tôt leur journée**. Les bus du petit matin voient se côtoyer des fêtards qui font la fermeture des boîtes de nuit et des employés qui se dirigent vers leurs lieux de travail. **Le service Noctambus de Vitalis est très fréquenté**, un contrôleur rapporte que le dimanche matin les bus de 5 h sont souvent complets.

DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ LA NUIT

■ La police

Les patrouilles ont deux domaines d'interventions la nuit, la prévention de la délinquance et le contrôle au niveau des points ouverts la nuit (discothèques, bars ...).

Sur Poitiers, même si la nuit est relativement calme, il y a toujours un événement, comme des incendies de voitures ou de poubelles. Mais Poitiers est plus calme qu'elle ne l'était auparavant. Le plus important de l'activité reste situé dans le centre-ville.

On dénombre 5 à 6 interventions par nuit. Les motifs sont majoritairement le tapage nocturne (avec le vrai bruit mais aussi le faux bruit... le seuil de tolérance des individus est parfois peu élevé !) ainsi que les différents familiaux. En dehors des appels, **les équipes patrouillent dans les lieux publics, font de la prévention et de la surveillance** (dont les contrôles de vitesse, d'alcoolémie, d'identité et la prévention des délinquances diverses).

■ Les pompiers

On note différents types d'interventions la nuit en fonction des jours de la semaine. Du lundi au mercredi, il s'agit plus d'incendies de poubelles, de feux de caves, d'incendies de voitures et cela se passe généralement dans les quartiers de Beaulieu, Couronneries, Trois Cités et Bellejouanne. Ce ne sont jamais des feux importants. Le week-end, les pompiers interviennent davantage en direction des boîtes de nuit et des bars du centre-ville pour des taux d'alcoolémie trop élevés, des ivresses sur la voie publique et des bagarres. Ces incidents sont moins nombreux durant les vacances scolaires et l'hiver.

Poitiers reste d'une manière générale une ville **relativement calme** la nuit comparativement à d'autres villes de même taille. Ce sentiment est autant partagé par les populations que par les garants de la sécurité.

Cadre conceptuel et théorique

LA DIMENSION CULTURELLE LA NUIT

On dénombre environ **500 animations par an**, ce qui constitue une moyenne de deux animations par soir sachant qu'il y en a peu le dimanche soir et l'été. Par exemple l'Affiche Hebdo un jeudi soir durant la période universitaire, répertorie jusqu'à huit manifestations différentes le même soir. Il s'agit d'un **foisonnement formidable** pour les habitants de Poitiers, mais cette multiplicité peut parfois entraîner une plus faible fréquentation des lieux, une perte des recettes et des problèmes d'organisations au niveau de la répartition du matériel technique appartenant à la ville.

L'hiver, ce sont donc les populations étudiantes et poitevines qui sont ciblées pour ces manifestations. **L'été, la fréquentation nocturne est différente.** Pour les Polychromies par exemple, on constate surtout la présence de touristes. Cependant, l'été, les soirées sont moins animées, beaucoup de restaurants et de musées sont fermés et la programmation de la Scène Nationale reste faible. A l'initiative de la ville durant l'année universitaire, sont organisées les Nuits Bleues, le Barathon, les Expressifs, le Souffle de l'Equinoxe entre autres, et sont en projet les Nuits Blanches du Patrimoine. Les principaux espaces de rassemblement la nuit

sont la Place d'Armes (environ 200 manifestations par an), Blossac et la place du Marché Notre-Dame. Il est évident que les **manifestations causent des nuisances**, la question est de savoir si les élus sont prêts à faire face à la grogne, si politiquement, "le jeu en vaut la chandelle".

C'est là le **paradoxe de la volonté de revitalisation du Centre-ville** qui ne limite pas la vie nocturne mais nécessite que des arrangements soient trouvés.

On constate que **de plus en plus d'activités nocturnes sont mises en place**, comme l'ouverture des musées de plus

en plus tardive, les cinémas de plein air et la multiplication des concerts sur les places de la ville l'été. Notons toutefois que pour des raisons d'organisation

*le jeu en vaut
la chandelle ...*

et de fréquentation du public, la médiathèque ne fait plus qu'une nocturne par semaine le mardi soir. Si l'on veut créer une vie nocturne, il faut les conditions pour le faire. **La mobilité est un réel souci pour la vie culturelle nocturne à Poitiers.** Par exemple, le problème de fréquentation des maisons de quartiers dépend de leur situation géographique et des problèmes pour s'y rendre. On a remarqué que les populations se déplacent facilement s'il n'y a que dix minutes de marche pour se rendre à la Maison de Quartier pour une manifestation mais qu'au-delà, il faut une bonne raison et une forte volonté de se déplacer.

L'hébergement d'urgence sur Poitiers

CHAPITRE 05



L'hébergement d'urgence sur Poitiers

LES STRUCTURES EN PLACE SUR POITIERS

Différents lieux sont à disposition pour l'accueil d'urgence :

Le **Centre d'hébergement d'urgence sociale** (C.H.U.S) qui a une capacité d'accueil semi-collectif de 20 à 30 places réparties en 3 espaces collectifs pouvant accueillir 4 à 5 personnes chacune, un espace pour 6 hommes seuls et un espace pour 4 femmes seules ou avec enfants, orientés par le 115.

Cet accueil, situé à Montbernage est ouvert uniquement en accueil de nuit de 19 h à 9 h. Il est géré par la Croix Rouge et financé par la DDASS. Sur la période hivernale, 831 nuitées ont été proposées pour des hommes seuls et des femmes pour une capacité de 10 places. Le public accueilli dans le cadre du C.H.U.S reste majoritairement des demandeurs d'asile. 4 familles demandeurs d'asiles sont accueillies régulièrement dans le C.H.U.S famille.

Les **centres d'hébergements et de réinsertion sociale** (C.H.R.S) accueillent des hommes seuls (à Sylvain Drault et à Carrefour) et des femmes seules ou avec enfants (au foyer de l'Etape), pour des périodes qui peuvent aller jusqu'à 6 mois ou plus, en vue de trouver une situation personnelle et professionnelle plus stable.

Dans ces cas là, il s'agit d'un accueil d'insertion alors que l'accueil d'urgence s'étend sur une période de 8 jours.

Le **C.H.R.S l'Etape** a mis en place un accueil de nuit pour les femmes victimes de violences sexuelles et conjugales depuis janvier 2006, du fait d'un fort besoin de structures pour ces femmes. Pour le moment, c'est un espace peu fréquenté car il est parfois compliqué de devoir transporter une femme de l'hôpital vers le CHRS et souvent il est préférable qu'elle puisse finir la nuit à l'hôpital. Mais dans les années à venir, une amélioration du couchage est en projet.

Les deux associations, la **Croix Rouge Française et Pied à Terre** hébergent les demandeurs d'asiles, dans le cadre du dispositif d'urgence. En moyenne sur la période hivernale, 154 personnes par semaine ont été hébergées dont 77 à l'hôtel (ce qui représente 41 adultes et 36 enfants) et 77 personnes en appartements. En comparaison avec la moyenne de la période hivernale de 2004-2005, on constate une augmentation de 28%.

Les **nuitées d'hôtels**, spécifiques pour les marginaux locaux qui sont envoyés par le 115, sont financées par le CCAS. On en compte 120 pour l'année 2005. Elles sont principalement utilisées par des femmes seules ou avec des enfants et en petite partie par des hommes, davantage orientés vers les C.H.U.S.



Le **Centre temporaire d'Hébergement d'Urgence** (C.T.H.U) est géré par la Croix Rouge sur financement de la DDASS. Il peut offrir des places supplémentaires d'hébergement pour la seconde année en cas de grand froid, à la demande du Préfet. Le C.T.H.U a ouvert trois fois pour la période hivernale 2005-2006. Il a permis de mettre à l'abri 113 personnes pour 9 nuitées.

Par défaut :

- Les **urgences du CHU** peuvent faire office d'accueil d'urgence de nuit
- Le **commissariat de police**, dans la cellule de dégrisement.

LES ORGANISMES RENCONTRÉS AYANT EN CHARGE DES PERSONNES DANS LA PRÉCARITÉ LA NUIT

Le **115 départemental** fonctionne toute l'année avec des professionnels dans le domaine de l'accueil téléphonique et de l'évaluation des situations sociales.

Les appels sont reçus et traités tous les jours 24 h/24, de 7 h à 21 h par les écoutants et de 21 h à 7 h par les gardiens de nuit du CHUS.

Le 115 a reçu en période hivernale 2005-2006, 3287 "véritables" appels, soit en moyenne **173 appels par semaine**. En comparaison avec l'hiver 2004-2005, il y a eu une augmentation sensible des appels.

Le taux d'appel des usagers "habituels" représente 41,2% des appels et celui des "nouveaux" usagers est de 13%, les autres émanent de partenaires.

La majorité des appels (**71%**) concerne **un problème d'hébergement**, 28% sont donc orientés vers le CHUS, le CTHU, les CHRS ou les nuitées d'hôtel.

Mais pour 8% des appels, aucune solution ne peut être apportée car dans 68% des cas les structures sont complètes, dans 8% des cas elles sont fermées et dans 3% des cas il s'agit d'usagers avec un chien qui ne peuvent donc être admis au sein des structures.

Les appelants sont majoritairement des hommes (68%), 12% des femmes seules et 5% avec des enfants. Les couples avec enfants représentent 4,5% des appels et les couples seuls 3,8% des appels. 83% des appels proviennent de la ville de Poitiers.

Des **bénévoles de la Croix Rouge** effectuent des "maraudes" de 19 h à minuit de novembre à mars trois fois par semaine (le mardi, jeudi et samedi) mais aussi lorsque les températures sont négatives ou qu'un nombre important de personnes sans abri est signalé. Les autres jours de la semaine, une **permanence** de deux équipes est assurée au 115 de 18 h à 22 h.

L'hébergement d'urgence sur Poitiers

Pour la période hivernale 2005-2006, les équipes ont effectué 51 maraudes. Pendant ces maraudes, 875 personnes (dans ce nombre on compte plusieurs fois la même personne) ont été rencontrées ce qui fait environ 17 personnes par maraude. Parmi cette population, la plupart sont des habitués du dispositif, et 80% sont des hommes. On note une augmentation de 30% de personnes rencontrées par rapport à l'hiver dernier.

Les **pompiers** doivent faire office de SAMU social pour certaines interventions, notamment pour les SDF au cours de la nuit à qui il faut trouver un logement d'urgence car ils ont été exclus des parkings souterrains, des halls d'immeubles ou des squats ou encore parce qu'ils étaient trop alcoolisés.

La **police**, lorsqu'elle trouve des personnes qui dorment sur le trottoir appelle les pompiers afin qu'ils puissent leur trouver une solution d'hébergement.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PROFESSIONNELS

L'hébergement d'urgence la nuit semble constituer sur Poitiers une réelle difficulté pour les professionnels face à certaines catégories de population.

Les causes peuvent être multiples. Pour les demandeurs d'asiles par exemple, les structures d'accueil sont souvent complètes, donc n'ont pas la capacité d'accueillir une personne au cours de la nuit. Par ailleurs, le 115 rencontre des **difficultés lorsqu'il s'agit d'héberger des personnes alcoolisées, soit avec des troubles psychiatriques ou avec des chiens** dont elles ne veulent pas se séparer pour la nuit. Pour ce type de personnes, il n'existe aucune structure d'accueil. Elles peuvent être condamnées à passer la nuit dehors.

*Poitiers,
terre d'accueil*

Selon la Croix Rouge, il peut arriver que d'autres types de populations aient à passer la nuit dehors malgré tous les efforts qui sont mis en œuvre. Ce sont les familles qui arrivent en pleine nuit en situation irrégulière pour qui aucune solution n'a été trouvée. Le 115 ne peut assurer l'hébergement pour toutes ces personnes au sein du dispositif. On peut s'interroger sur ce nombre de sans-abri sur Poitiers. On trouve plusieurs raisons à cette situation.

Auparavant, Poitiers était considérée par les demandeurs d'asile, comme une terre d'accueil qui avait une bonne réputation car la DDASS de Poitiers a une politique favorable vis-à-vis de ces populations et contrairement à d'autres villes, les personnes placées en hébergement d'urgence ne sont pas mises dehors au 31 mars.



Il faut ajouter que le Conseil Général était généreux vis-à-vis de ces populations et qu'il octroie des financements conséquents pour subvenir à leurs besoins. Les personnes en situation précaire, quand elles arrivaient sur Poitiers étaient quasiment sûres de pouvoir être hébergées. Mais les aides financières s'épuisent et la Croix Rouge n'a plus autant les moyens d'offrir des hébergements d'urgence. Par conséquent, les populations viennent moins à Poitiers et les passeurs s'organisent différemment.

Un autre facteur responsable de ce nombre important de personnes en demande d'un hébergement pour la nuit à Poitiers est dû au fait que la gare de Poitiers est une gare de descente des voyageurs qui n'ont pas de billets. Ils sont déposés à Poitiers en attendant qu'un membre de leur famille vienne les chercher. N'ayant souvent pas d'argent, ils s'en remettent aux structures spécialisées d'accueil d'urgence pour trouver un endroit où passer la nuit.

Le problème face à ces pénuries d'accueil d'urgence reste que, plus on proposera des hébergements et plus il y aura de populations demandeuses. Avant la création du CHUS, il n'y avait pas davantage de demandes que maintenant. **Les demandes augmentent avec les créations de structures.**

LES SOLUTIONS QUI POURRAIENT ÊTRE APPORTÉES

Plusieurs solutions ont pu être proposées à ce problème d'hébergement par les professionnels rencontrés. Ce qui est attendu, pour l'amélioration de l'hébergement d'urgence, est la mise en place de **projets qui ne seraient pas une extension de ce qui est déjà établi** sur Poitiers mais plutôt de **projets innovants**.

Par exemple, pour des SDF dont le degré d'alcoolisation nécessiterait des soins médicaux ou une surveillance médicale, il pourrait être créé un **lieu d'hébergement qui comprenne un centre social et un centre médical** à l'exemple du relais Georges Charbonnier, ouvert uniquement en journée.

Ce projet permettrait à ces personnes de ne pas être automatiquement envoyées aux urgences où elles n'ont pas forcément leur place. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit toujours de la même personne que les pompiers doivent conduire aux urgences, parfois chaque soir.

Une idée qui revient aussi fréquemment, serait la mise en place d'un **centre d'accueil qui accepte les chiens**. Même s'il ne s'agit pas de créer un nouvel hébergement, ce qu'il faut c'est une **politique d'un faible niveau d'exigence** dans les centres déjà implantés.

Il en est de même pour les personnes atteintes de troubles psychiatriques qui souvent ne sont pas assez malades pour aller en hôpital psychiatrique, et parfois trop perturbées pour pouvoir être accueillies dans les centres d'hébergement actuels.

Par conséquent, certaines personnes sont en errance et ne peuvent pas être accueillies dans les structures. Il y a un manque d'alternative aux hébergements pour les personnes avec des chiens, les personnes sous emprises d'alcool et celles atteintes de troubles comportementaux.

S'il y a une pérennisation des financements, pourquoi ne pas aller vers un SAMU social ? Cette structure comporte un volet médical et répond à la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux.

Pour la nuit enfin, il faudrait des **lieux alternatifs d'accueil pour les couples**, car pour le moment, lorsqu'ils logent en CHRS, ils sont séparés, les CHRS mixtes n'existant pas encore sur Poitiers.

Difficultés, préconisations et demande de services

CHAPITRE 06



Difficultés, préconisations et demande

Cette liste émane de **diverses propositions recueillies pendant les entretiens**. Chaque point relève d'un **ressenti particulier** et ne doit pas être pris comme un **sentiment ou une volonté générale**.

Cette liste n'étant **bien évidemment pas exhaustive**, il pourrait être intéressant de réfléchir au sein de groupes de travail sur les actions à mettre en œuvre sur ce temps nocturne.

LE TRAVAIL DE NUIT

- Manque d'effectifs des gardes des parcs au cours des rondes de nuit.

Les gardes voudraient travailler de moins en moins tard et a contrario les usagers rester dans les parcs de plus en plus tard.

- **Manque de cohésion** des services d'astreinte la nuit.

Difficulté d'**interconnexion** entre les services la nuit.

- **Délais d'interventions** parfois longs des services d'astreinte pour les urgences de nuit.

- Avoir constamment le souci de **favoriser la reconnaissance** du travail de nuit.

- Reconnaître l'**imprévisibilité** et la **difficulté de gestion** de certaines situations du fait de travailler la nuit.

- Organiser des **réunions de concertation** dans les services pour échanger et rédiger une liste exhaustive des **besoins** de la nuit.

- Pouvoir travailler **deux nuits consécutives** et avoir **deux jours de repos consécutifs** par la suite.

- Organiser des discussions spécifiques aux chauffeurs de Noctambus pour **améliorer** les services de nuit pour les travailleurs et les usagers.

- Affecter plus de contrôleurs de bus pour **éviter** la fraude et les problèmes de sécurité.

- Affecter **deux péagistes** par parkings pour gérer les réparations et la surveillance en même temps.

- Avoir des **camions au gaz** pour ne pas réveiller les populations lors des démontages après les manifestations culturelles.

- Exploiter davantage la nuit pour les livraisons des commerces.

PARKINGS

- Sentiment d'**insécurité** pour les femmes le soir dans les parkings

- Système d'**abonnement** pour les parcmètres Bars et restaurants pourraient **offrir** le parking à 50c d'euro à leurs clients le soir.

NOCTAMBUS

- Les bus partent trop tôt pour les personnes **travaillant au Futuroscope**.

- Pas de bus pour personnes fréquentant les **nocturnes de la médiathèque**.

- Pouvoir se rendre en bus vers les **discothèques du Futuroscope**.

- Desservir les **boîtes de nuit** avenue de Bordeaux et à Migné-Auxances avec le Noctambus.

- **Multiplier les navettes** (même gratuites) aux sorties des boîtes de nuit.

- Réfléchir à des solutions plus souples et plus inventives pour le transport de nuit.

- Imaginer un partenariat avec Vitalis pour le transport de nuit, pour mettre en place une navette culturelle.



HORAIRES

- Les hôtesse d'accueil de la SCNF qui commencent à **6 h** ne peuvent pas mettre leurs enfants à la crèche
- Ouvrir médiathèque et autres bibliothèques du réseau jusqu'à **19 h 30** et le **lundi** pour les commerçants
- Doit-on maintenir les horaires de nuit pendant les **petites vacances** à la médiathèque ?
- Etendre les plages horaires des services publics pour les travailleurs de nuit.

SORTIES

- Programmer des spectacles plus **populaires** pour inciter les habitants à sortir.
- Eviter que les manifestations ne se fassent concurrence entre elles.

LIEUX GRATUITS OUVERTS LA NUIT

- **Ouvrir des gymnases le soir** afin que les jeunes puissent avoir des lieux pour pratiquer des sports hors clubs.
- Mettre le Grand Café du Campus à disposition des étudiants
- Organiser une grande concertation pour déterminer la possibilité de création et les modalités d'un **lieu de vie plus ouvert** pour les étudiants

SERVICES SPÉCIFIQUES POUR LA NUIT

- Trouver des **points d'alimentation** la nuit mais moins chers que dans les stations services.
- Créer une structure de veille et d'écoute pour **aider les personnes âgées** la nuit.
- Mettre à disposition des **toilettes** ouvertes la nuit à l'hôtel de ville
- Mettre à disposition des **points d'eau** pour remplir une bouteille
- Avoir des **tickets restaurants** pour la pause du dîner pour les travailleurs de nuit.
- Multiplier les services de **police** lors des manifestations culturelles

NÉCESSITÉ DE DIFFUSION D'INFORMATIONS

- Le Centre d'appels d'urgences reçoit des appels qui ne concernent pas la collectivité. Vers qui renvoyer ?
- Sensibiliser les étudiants sur le temps de la nuit en centre-ville (propreté).
- Mutualiser, organiser la **coordination entre tous les partenaires** qui gèrent les questions de jeunesse, de culture et d'université à l'échelle de Poitiers.
- Jouer un **rôle de relais** pour la circulation de l'information entre les organisateurs de manifestations (en imaginant un nouveau support de communication comme un blog par exemple).
- Coordonner et rendre plus **efficaces** les multiples supports de communication.
- Connaître davantage qui **s'occupe des SDF** la nuit.
- Travailler à l'information sur les **dates de ramassage des ordures ménagères**.

**AGENCE DES TEMPS de la CAP
Service Recherche
et Développement**

8, rue de l'Ancienne Comédie
86000 POITIERS

Adresse Postale : Hôtel de Ville
86021 POITIERS CEDEX

Tél : 05 49 52 36 14

agencedestemps@agglo-poitiers.fr

Financé par la CAP et le FSE

Février 2007

